



AVIS PUBLIC – ÉLECTIONS 2021

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES-LE-MINEUR

AVIS PUBLIC D'ÉLECTIONS GÉNÉRALES LE 7 NOVEMBRE 2021

Par cet avis public, Isabelle Arcoite, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

- Poste de mairesse ou de maire
- Poste de conseillère ou de conseiller 1
- Poste de conseillère ou de conseiller 2
- Poste de conseillère ou de conseiller 3
- Poste de conseillère ou de conseiller 4
- Poste de conseillère ou de conseiller 5
- Poste de conseillère ou de conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivantes :

Du 17 septembre au 1er octobre 2021

Lundi	De 9h à 12h	De 13h à 16h
Mardi	De 9h à 12h	De 13h à 16h
Mercredi	De 9h à 12h	De 13h à 16h
Jeudi	De 9h à 12h	De 13h à 16h
Vendredi	De 9h à 12h	

Attention : le vendredi 1er octobre 2021, le bureau sera exceptionnellement ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue seulement pour la réception des candidatures.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates suivantes :

Jour du scrutin : Dimanche 7 novembre 2021
Jour de vote par anticipation : Dimanche 31 octobre 2021

4. Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité;
- Votre domicile est sur le territoire de la municipalité et :
- Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible ;
- Vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;

- Vous aurez 70 ans ou plus le jour du scrutin;
- Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
 - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;
 - présentez des symptômes de COVID-19;
 - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande en communiquant avec la présidente d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.

La façon de faire votre demande et sa validité varient selon votre situation :

- Si votre domicile n'est pas dans la municipalité, votre demande doit être faite par écrit et sera conservée pour toutes les élections et les référendums suivant la réception de la demande.
- Si vous êtes domicilié(e) et que vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande peut être verbale ou écrite et sera valide uniquement pour le scrutin en cours.
- Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande peut être verbale ou écrite et sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 8 octobre 2021.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec la présidente d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16h30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Madame Solange Roy.

6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection aux coordonnées suivantes :

Présidente Madame Isabelle Arcoite
 Adresse : 91, rue Principale, Saint-Jacques-le-Mineur (bureau municipal)
 Téléphone : 450-347-5446, poste 200 Courriel : dg@sjlm.ca

DONNÉ à Saint-Jacques-le-Mineur, Québec, ce 25e jour du mois d'août 2021.

Isabelle Arcoite
 Directrice générale et secrétaire-trésorière